



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

**Adresse aux associations féministes**

## **Mobilisation des personnels de la Ville de Paris Contre l'augmentation du temps de travail...**

**Anne Hidalgo instrumentalise l'égalité entre les femmes et les  
hommes**

**Pour mieux faire passer une régression sociale**

Depuis plusieurs mois les personnels de la Ville de Paris se mobilisent contre la décision de la Ville de Paris d'augmenter leur temps de travail, en application d'une disposition de la loi de transformation de la fonction publique.

**Une intersyndicale CGT, UNSA UCP, SUPAP-FSU, FO, CFTC** estime que la ville a les moyens légaux de conserver une conquête sociale actée par son prédécesseur il y a 20 ans, d'autant que les agent-e-s de la Ville sont plus que partout ailleurs exposé-e-s à certaines contraintes (temps de transport, pollution de l'air, bruit, canicules).

**A l'occasion d'un vœu au dernier conseil de Paris, les élu-e-s écologistes, communistes, Génération.s et France insoumise ont manifesté leur opposition au choix de l'exécutif parisien.**

Après des mois de silence, la Ville vient enfin de dévoiler ses intentions : suppression des 8 jours de congés supplémentaires ou augmentation quotidienne de la durée du travail notamment en réduisant le temps de pause repas, mais aussi remises en cause de réductions du temps de travail pour des métiers gagnés en reconnaissance de leur pénibilité. L'exécutif fait ainsi le choix d'aller au-delà de ce que demande la loi macroniste.

Alors que la colère monte chez les agent-e-s et que sa majorité se fracture, Anne Hidalgo vient enfin de s'adresser aux organisations syndicales.

**Sous la pression, Madame la Maire affirme son opposition à la loi et à l'augmentation du temps de travail pour expliquer...qu'elle ne peut « pas faire autrement » que de l'appliquer.**

Affichant son attachement à l'égalité entre les femmes et les hommes, Anne Hidalgo y affirme qu'« à l'issue des négociations » la « durée réelle de travail » des personnels de la petite enfance « pourra être raccourcie » et que les conditions de travail « des personnels d'entretien des écoles et des médico-sociaux pourront être améliorées ».

**Outre le choix évident de la Mairie qui consiste à essayer de diviser les personnels mobilisés en laissant espérer une possible amélioration à quelques corps de métier féminisé, ces propos témoignent d'un grand mépris à l'égard de la cause de l'égalité et du féminisme.**

Car, au-delà des déclarations d'intention, la situation à la Ville est marquée par de multiples inégalités : Comme ailleurs dans la fonction publique territoriale, les femmes sont en effet majoritairement présentes dans des professions et filières les moins valorisées, les moins reconnues à la hauteur de leur utilité sociale (la santé, le social, l'animation, la petite enfance, le nettoyage, la culture, les services administratifs). **Une majorité est en catégorie C avec de bas salaires, dans des secteurs où la pénibilité n'est pas reconnue.** Pour ces filières, les primes sont au rabais et souvent en deçà d'autres collectivités. Parfois les primes sont même liées au « *présentéisme* » pénalisant les femmes qui s'arrêtent davantage pour s'occuper d'enfants malades...

L'extension du forfait jour pour les encadrant.e.s va contribuer à étendre les exigences de *performance par objectif et de productivité*, faciliter les dépassements sans contrôle des horaires de travail au risque d'accroître encore plus la charge mentale des femmes dans toutes les professions.

**De même, le plan pour l'égalité que la Maire a fait voter en février à la Ville n'est absolument pas à la hauteur de ces enjeux : Aucune enveloppe budgétaire pour réduire les écarts de rémunérations ; Exclusion des non titulaires, alors que 80 % des collègues précaires (vacataires, CDD, temps incomplets) sont des femmes !** Exit aussi la reconnaissance de la pénibilité des secteurs féminisés. **Et pourtant, nous avons porté des propositions en ce sens. Alors, pour une vraie égalité Madame Hidalgo ?**

Comble de l'hypocrisie, au nom de la loi ET de l'égalité entre les femmes et les hommes, il y a 3 ans, Anne Hidalgo avait supprimé le jour de congé accordé aux « mères de famille », augmentant ainsi le temps de travail de nombreuses femmes. Un temps de travail qu'elle promet de réduire maintenant pour certaines d'entre elles, sans qu'on sache si ce sera avant ou après avoir augmenté le temps de travail de 8 jours pour tous-tes les agent-e-s de la ville. **Et en passant, la ville délaisse aussi les femmes travaillant dans les secteurs à majorité masculine !**

Dans son courrier en PJ, Anne Hidalgo met aussi en avant l'articulation entre temps personnel et professionnel se félicitant **d'un projet d'accord sur le télétravail qui constituerait un outil pour l'égalité au travail. Imposé dans une « négociation » à marche forcée** en pleine crise sanitaire, ce projet est en réalité potentiellement porteur de reculs pour les femmes. **Aucune analyse genrée n'a été entreprise en amont sur ce sujet pourtant crucial.**

Avant la crise sanitaire, ce sont très majoritairement des femmes qui demandaient à télétravailler à domicile. La **Ville de Paris veut systématiser le télétravail « le jour d'après »** et le déréglementer (notamment en autorisant le cumul sur plusieurs semaines des 3 jours maxi de télétravail par semaine). Le développement du télétravail pourrait alors contribuer à l'éloignement partiel de femmes des collectifs de travail, à effacer la séparation entre espace privé et professionnel, à entretenir / **augmenter l'inégal partage des tâches domestiques. Un retour (partiel) au foyer...**

Pas de doute pour nous, c'est bien par la réduction du temps de travail pour les femmes et les hommes que l'on pourra mieux articuler travail et vie personnelle et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, au travail comme dans la sphère privée.

Le choix de promettre une hypothétique avancée pour quelques corps de métier féminisés dans le cadre d'une régression sociale majeure est une manœuvre de division des personnels qui n'est pas digne d'une femme de gauche.

Le choix de mettre en avant la cause de l'égalité entre les femmes et les hommes pour rendre plus acceptable cette régression est aussi une erreur politique qui affaiblit le combat féministe.

**Nous appelons les associations et collectifs féministes à contester ce choix, à prendre contact avec les syndicats de la Ville de Paris et à manifester leur solidarité à la lutte des personnels contre toute augmentation du temps de travail.**

**Toutes et tous ensemble pour :**

**Pas une Minute de Plus**

**Pas une minute de plus pour les inégalités à la Ville de Paris**

À la Ville de Paris comme ailleurs, l'égalité c'est possible !

- ✓ **Revalorisation des revenus** (primes, promotions) dans les secteurs féminisés
- ✓ **Déprécarisation** dans l'animation, les écoles et le nettoyage (qui doit être **remunicipalisé**)
- ✓ **Création de postes** (petite enfance, écoles...) et **reconnaissance de la pénibilité**
- ✓ Encadrement du télétravail et **réduction temps de travail**
- ✓ Une réelle et plus forte **prévention des violences sexistes et sexuelles** au travail

